ACADÉMIES DE CRÉTEIL
PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

Académie de Versailles

RAPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ÉCOLES
Bac+5

Session 2026

RAPPORT DE JURY

08/07/2026

Table des matières

1. INTRODUCTION 3
2. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE : FRANÇAIS 4
3. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE : MATHEMATIQUES 9
4. TROISIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE : APPLICATION – SCIENCES ET TECHNOLOGIE 14
5. TROISIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE : APPLICATION – HISTOIRE ET EMC 17
6. TROISIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE : APPLICATION – ARTS 20
7. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION : LEÇON DE FRANÇAIS 25
8. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION : LEÇON DE MATHEMATIQUES 29
9. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN – EPS 33
10. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN – MOTIVATION ET APTITUDE 36
11. TROISIEME EPREUVE D'ADMISSION FACULTATIVE : LANGUES VIVANTES 39

1. Introduction

Le concours 2026 de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) constituait la quatrième session selon ces modalités, fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021[1], dont les candidats doivent absolument prendre connaissance.

Les futurs candidats trouveront de nombreuses réponses à leurs interrogations sur le site : **https://www.devenirenseignant.gouv.fr/**

Sujets des épreuves d'admissibilité 2026 (sujets nationaux, groupement n°1) :
Français **Mathématiques** **Application**

Sessions	Inscrits	Présents	Taux de présents
2026	3719	1308	35.17%
2025	4365	1253	28.70%
2024	4378	1370	31.29%

Tableau récapitulatif admissibilité :

	externe pub	**2nd int pub**	**3ème pub**	**externe privé**	**2nd int privé**	**3ème privé**
nombre de postes	**663**	**72**	**168**	**23**	**15**	**6**
moyenne français (sur 20)	*11,98*	*10,07*	*10,20*	*13,35*	*12,88*	*12,38*
moyenne mathématiques (sur 20)	*12,91*	*10,64*	*11,07*	*13,92*	*12,10*	*11,90*
moyenne application (sur 20)	*11,89*	*9,04*	*10,04*	*12,83*	*11,93*	*10,60*
dont sciences&technologie	*12,82*	*9,51*	*10,98*	*13,39*	*12,25*	*10,84*
dont histoire géo EMC	*10,83*	*8,93*	*9,38*	*12,43*	*11,10*	*10,54*
dont arts	*12,39*	*7,40*	*9,65*	*12,52*	*13,25*	*10,33*
inscrits	2133	191	790	441	50	114
absents	1306	134	531	326	32	82
présents	827	57	259	115	18	32
éliminés (notes éliminatoires)	107	17	69	15	1	6
seuil (sur 60)	***22,5***	***20,75***	***21***	***30,75***	***27,5***	***29,5***
seuil (sur 20)	***7,50***	***6,92***	***7,00***	***10,25***	***9,17***	***9,83***
nombre admissibles	***706***	***45***	***187***	***91***	***17***	***21***

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

Tableau récapitulatif admission :

	externe pub	2nd interne pub	3ème pub	externe privé	2nd interne privé	3ème privé
nombre de postes	**663**	**72**	**168**	**23**	**15**	**6**
moyenne leçon (sur 20)	12,18	9,72	9,06	13,33	10,12	10,44
moyenne entretien (sur 20)	12,79	9,69	9,71	13,16	10,45	10,92
moyenne LVE (sur 20)	13,01	12,13	11,10	14,16	12,81	12,19
seuil admissibilité (sur 20)	***7,50***	***6,92***	***7,00***	***10,25***	***9,17***	***9,83***
admissibles	706	45	187	91	17	21
présents	671	43	0	87	17	19
abandons	0	0	0	0	0	1
absents	39	2	12	4	0	2
éliminés (notes éliminatoires)	35	8	26	3	1	1
seuil admission LP (sur 180)	63	66,38	58,8	157,75	84,75	131,25
seuil admission LP (sur 20)	7	7,38	6,53	17,53	9,42	14,58
nombre admis LP	613	34	132	23	13	6
seuil d'admission LC (sur 180)				140		120,75
seuil d'admission LC (sur 20)				15,56		13,42
nombre d'admis LC				7		2
postes non pourvus	50	38	36	0	2	0

Pour la session 2026, 1067 candidats ont été déclarés admissibles.

Concours externe public : 706 admissibles pour 663 postes, 613 admis
Moyenne sur 20 du dernier admis de la liste principale : 7/20

Deuxième concours interne public : 45 admissibles pour 72 postes, 34 admis
Moyenne sur 20 du dernier admis de la liste principale : 7.32/20

Troisième concours public : 185 admissibles pour 168 postes, 132 admis
Moyenne sur 20 du dernier admis de la liste principale : 6.53/20

Concours externe privé : 91 admissibles pour 23 postes, 23 admis (+ 7 en liste complémentaire).
Moyenne sur 20 du dernier admis de la liste principale : 17.53/20

Deuxième concours interne privé : 17 admissibles pour 15 postes, 13 admis
Moyenne sur 20 du dernier admis de la liste principale : 9.42/20

Troisième concours privé : 21 admissibles pour 6 postes, 6 admis (+ 2 en liste complémentaire)
Moyenne sur 20 du dernier admis de la liste principale : 14.58/20

08/07/2026

NOTES DES PRÉSENTS / 1080 ADMISSIBLES	Moyenne
Épreuve écrite de français	*11,81*
Épreuve écrite de mathématiques	*12,09*
Épreuve écrite d'application Sciences	*11,63*
Épreuve écrite d'application Histoire-géographie	*10,53*
Épreuve écrite d'application- Arts	*10,92*

Certains candidats ont été éliminés pour au moins une des raisons suivantes :

- Ne remplissaient pas au moins une condition pour participer au concours.
- Ne se sont pas présentés à un oral obligatoire (une absence à l'oral facultatif de langues vivantes n'est pas éliminatoire).
- Ont obtenu la note 0/20 à l'oral de leçon, ou 0/10 à l'oral d'entretien « EPS », ou 0/10 à l'oral d'entretien « motivation et aptitude ».
  L'attribution de la note éliminatoire au moment des oraux signifie que le candidat n'a pas été jugé apte, à ce stade, à se voir confier la responsabilité d'élèves. Au regard des échanges avec le candidat, le jury a pu s'interroger sur le respect des valeurs de la République ; sur une attention insuffisante à la sécurité des élèves à tout instant et en toute circonstance ; sur des connaissances didactiques et pédagogiques très en deçà du minimum attendu chez un futur stagiaire ; sur une incapacité à travailler en équipe…
  Dans quelques rares cas, une attitude désinvolte face au jury, une posture agressive en inadéquation avec le métier de professeur, un registre de langue particulièrement inadapté, une maîtrise insuffisante de la langue française ont également provoqué cette note éliminatoire.

S'agissant d'un concours et non d'un examen, la note « zéro » à une épreuve orale ne doit pas être comprise comme une absence totale de connaissances (la barre de l'admissibilité n'aurait pas été franchie par le candidat), mais comme un signal fort de remise en cause des connaissances, compétences ou attitudes.

De même, les notes faibles ou élevées délivrées par le jury indiquent que ce dernier a estimé au regard de la prestation lors de l'épreuve orale :

- Pour les notes inférieures ou égales à 5, que le candidat ne semblait pas suffisamment prêt pour que les apprentissages d'élèves lui soient confiés en responsabilité dès la rentrée suivante.
- Pour les notes supérieures à 15, voire proches ou égales à 20, que le candidat méritait immédiatement la confiance de l'institution pour débuter dans ce métier.

Autrement exprimé, une note très élevée ne signifie aucunement que le candidat « sait déjà tout », mais que son potentiel a été repéré lors du concours. Une note faible ou très faible indique que le jury a, au travers des échanges avec la commission, constaté un trop grand écart avec les attendus.

2. Première épreuve d'admissibilité : Français

Durée 3 heures – Coefficient : 1

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve prend appui sur un texte d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

1) **Partie I** : consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
2) **Partie II** : consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
3) **Partie III** : consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

De manière générale, on note des efforts en orthographe lexicale et dans l'écriture qui est la plupart du temps lisible et soignée. Plusieurs copies témoignent d'une excellente maîtrise de la langue.

Concernant les réponses apportées par les candidats :

Partie I
Quelles sont les éléments de réussite ?

Les candidats témoignent globalement d'une bonne maîtrise des éléments relevant de l'étude de la langue. Les analyses proposées sont souvent pertinentes, les réponses sont formulées avec clarté et précision. La technicité attendue dans l'identification des notions grammaticales est, dans l'ensemble, maîtrisée. La distinction entre nature et fonction est acquise ; les groupes nominaux sont bien repérés. Les propositions sont souvent délimitées et identifiées avec justesse dès lors que le candidat s'est préparé. Les temps verbaux et leurs modes sont maîtrisés dans l'ensemble.

Quelles sont les erreurs constatées ?

Toutefois ces mêmes questions spécifiques révèlent des fragilités dans certaines copies. La distinction entre nature et fonction, la délimitation et l'identification des propositions, ainsi que l'analyse du mode et de la voix verbale peuvent donner lieu à des réponses approximatives, incomplètes voire erronées. Les exercices de transformation (du singulier au pluriel par exemple) sont partiellement réussis, ce qui témoigne d'une compréhension limitée des notions sous-jacentes.

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions et compétences attendues ?

Les candidats sont invités à consolider leurs connaissances grammaticales grâce à des analyses précises réalisées lors de phases d'entraînement régulières. Une attention particulière sera portée sur des notions spécifiques (propositions, voix, modes verbaux…).
Pour faciliter la lecture des réponses dans la partie étude de la langue, il est possible d'opter pour une disposition en tableau quand l'énoncé s'y prête.

Un candidat disposant d'une terminologie grammaticale précise et s'entraînant à repérer les différents constituants de la phrase ainsi que les liens entre eux, sera beaucoup plus à l'aise pour traiter cette première partie de l'épreuve. Un entrainement efficace consiste à se poser des questions face à des phrases prises au hasard dans des textes lus. Il conviendra de privilégier un travail réflexif sur la langue notamment à partir de manipulations qui permettent de discriminer correctement les formes.

Partie II
Quelles sont les éléments de réussite ?

Les candidats parviennent dans l'ensemble à mobiliser des éléments d'interprétation pertinents et à proposer une compréhension correcte des termes en contexte.

Quelles sont les erreurs constatées ?

Cette partie de l'épreuve est cependant globalement moins réussie. On observe des contresens fréquents liés à une confusion des notions en jeu et à une compréhension approximative du texte.

Certains candidats peinent à affiner leur compréhension lexicale en fonction du contexte, les réponses restant au premier niveau de lecture, sans accès à une interprétation fine, ce qui révèle une difficulté à dépasser une lecture littérale et à saisir correctement l'implicite. Quelques réponses très longues tentent de s'appuyer sur le texte mais perdent de vue l'expression ; d'autres n'en perçoivent pas le sens imagé ou l'implicite. Des imprécisions ou des contresens font perdre au candidat le bénéfice des points de la question.

Les copies témoignent parfois d'une confusion entre l'auteur et le personnage dans le texte proposé. Le caractère fictif d'un texte se présentant comme autobiographique ne paraît pas toujours bien identifié.

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions et compétences attendues ?

Les candidats doivent développer leur capacité à interpréter les mots en contexte et à dépasser une compréhension littérale. Un travail régulier sur le lexique, en lien avec des lectures variées, est essentiel pour affiner la sensibilité sémantique.

Certaines copies révèlent des confusions relatives à des notions fondamentales telles que : mot de la même famille, champ lexical et synonyme. Bien distinguer ces notions garantit une meilleure compréhension des consignes proposées dans la partie II.

Dans leur préparation en amont, les candidats sont invités à développer leur curiosité du sens des mots, de leur histoire ou de leur polysémie. Ils gagneront également à utiliser des dictionnaires et outils d'analyse du lexique. S'entraîner à lire davantage de textes de natures variées pour en comprendre l'implicite constituera également un gage de réussite.

Partie III
Quelles sont les éléments de réussite ?

Dans l'ensemble le jury a pu constater que les candidats savent construire un propos cohérent et argumenté qui comprend une introduction, un développement et une conclusion.

Cette partie permet de distinguer certains écrits traduisant une réflexion étayée de références pertinentes et variées, en lien avec une problématique posée. Les meilleures copies proposent des réponses construites, cohérentes et appuyées sur des références précises au texte, ainsi que sur des éléments de culture personnelle.

Les introductions (avec amorce du texte donné par le sujet) et les conclusions (avec ouverture sur l'enseignant et sa classe) peuvent constituer un atout lorsqu'elles sont de bonne qualité et que les candidats prennent la peine de s'y atteler de manière concise pour accorder un temps suffisant à la construction de l'argumentation dans le développement.

Opérer des liens avec la littérature jeunesse, notamment le thème du harcèlement, augure parfois d'une capacité à faire des liens entre son bagage culturel et des lectures accessibles pour les élèves, répondant à leurs problématiques propres, sans s'éloigner du sujet.

Quelles sont les erreurs constatées ?

Quelques copies pertinentes pêchent par leur caractère trop bref, n'offrant pas une amplitude suffisante pour rendre pleinement compte des capacités de réflexion du candidat. Ceci peut être révélateur d'une mauvaise gestion du temps. Consacrer une bonne heure au traitement de la partie III est prudent.

Certaines copies présentent des propos formellement corrects (clarté, structuration), mais insuffisamment étayés sur le fond. L'absence de références précises au texte ou de mobilisation d'éléments culturels limite la qualité des réponses. D'autres copies présentent un écrit oralisé. Une expression correcte est attendue, trop de copies présentent de nombreuses erreurs de grammaire et d'orthographe.

Il arrive que le propos perde le sujet de vue et tourne à l'analyse de texte, ce qui n'est pas conforme à l'esprit de l'exercice.

Des références mobilisées dans une logique d'énumération, sans être approfondies ou contextualisées, n'apportent pas de plus-value à la réflexion.

A l'inverse, un manque de références littéraires et artistiques (cinématographiques ou picturales) au cours de leur développement, donne l'impression d'une faible consistance dans la réflexion.

En situation de concours, les candidats sont invités à exprimer un propos respectueux des valeurs de la Républiques et des principes de neutralité.

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions et compétences attendues ?

Il est recommandé aux candidats de prendre le temps de bien lire les consignes et de les appliquer dans leur totalité.

Il est nécessaire de bien analyser le sujet demandé et ne pas hésiter à reformuler la problématique avec ses propres mots afin de s'approprier la question posée.

Il est attendu que le candidat expose sa pensée de manière claire et structurée. Il est essentiel de construire des réponses argumentées, en s'appuyant explicitement sur le texte et en mobilisant des références culturelles pertinentes. La qualité du contenu doit primer sur la seule maîtrise formelle.

Il sera apprécié que le candidat sache convoquer les œuvres de la littérature patrimoniale mais également de la littérature contemporaine, dans tous les genres littéraires de manière à pouvoir manifester une culture littéraire riche, variée et montrer ainsi une curiosité intellectuelle, qualité essentielle d'un(e) enseignant(e).

Structurer son développement est essentiel : ne pas hésiter à articuler chaque étape de son raisonnement avec des connecteurs logiques. Les candidats seront attentifs aux redites et à la progression de la pensée.

Ne pas oublier qu'il s'agit d'un concours préparant au métier de professeur des écoles. Réfléchir à la portée du sujet pour un enseignant face à ses élèves peut présenter une ouverture pertinente.

Un temps de relecture consacré à la vigilance orthographique et syntaxique assurant une forme plus aboutie à l'exposé est indispensable.

D'une manière générale, il est important de bien gérer son temps, de manière à traiter l'ensemble des questions et ne pas laisser l'impression que le développement n'est pas achevé.

Recommandations pour la préparation l'épreuve dans son ensemble :

Il est conseillé aux candidats de développer à la fois :

- Une solide maîtrise des notions grammaticales ;
- Une capacité d'analyse fine du lexique en contexte ;
- Une aptitude à construire une réflexion argumentée, fondée sur le texte et enrichie par des références culturelles. La structure formelle du propos, notamment la visibilité des paragraphes et l'usage de connecteurs logiques rendant compte d'une progression dans le propos, ne doit pas être négligée.

Conseils généraux sur l'épreuve

Les candidats sont invités à travailler avec rigueur et de manière régulière la grammaire, l'orthographe et le lexique. Une copie présentant un degré élevé de maîtrise en étude de la langue présente un atout majeur, raison pour laquelle une mise à niveau est requise en amont de l'épreuve.

Les candidats sont également invités à travailler sur des sujets des années antérieures afin de ne pas se trouver dépourvus face aux exercices proposés par l'épreuve.

Par ailleurs, pour développer leur culture littéraire et artistique, les candidats sont invités à explorer des œuvres de référence mais aussi à s'ouvrir au monde cinématographique et à fréquenter les lieux de la culture (musées, théâtres, expositions variées) pour enrichir leur point de vue sur le monde.

Perspectives pour la formation (préparation au concours)

- Les candidats doivent prendre conscience de l'importance de la maîtrise de la langue dans la notation : une maîtrise trop approximative n'est pas acceptable. Nous encourageons les candidats à maîtriser les savoirs attendus en fin de collège et à revoir la terminologie grammaticale. Trop de candidats ne maîtrisent pas eux-mêmes les contenus de programmes de l'école élémentaire.
- Des capacités d'expression sont attendues dans la partie 3, un guidage du lecteur, un raisonnement apparent et correctement construit sont attendus. La lecture attentive de la question permet d'envisager le plan qui peut être suivi. Cette partie est l'occasion de faire preuve d'une culture générale (littéraire ou autre) qui fera la différence. Nous encourageons les candidats à lire ou relire des textes fondateurs et à élargir leur culture par l'appropriation de savoirs en adéquation avec les responsabilités que l'exercice du métier d'enseignant impose. Il ne s'agira pas seulement de savoir citer un auteur ou un titre mais de bien mettre en évidence le lien entre le texte cité et l'argument développé.
- Prendre le temps de relire les questions et de bien se représenter ce qui est demandé. Attention aux questions dont les attendus portent sur plusieurs éléments de réponse.
- Les parties 1 et 2 nécessitent un entraînement ; les sujets de questionnement sont récurrents d'année en année et devraient permettre une anticipation lors de la préparation au concours. A minima, les attendus du CM2 en matière de grammaire, devraient être connus et automatisés. Il est ensuite attendu que cela soit réinvesti dans la partie 3.
- La gestion du temps doit être anticipée. La dernière partie, qui repose sur une question de réflexion, demande une construction de la pensée et la structuration d'un plan. Une maîtrise plus automatisée des savoirs grammaticaux et lexicaux fera gagner du temps pour le traitement de cet exercice en fin de copie.
- Une attention à la personne qui va lire l'écrit produit (présentation claire, écriture lisible, lignes aérées…) traduit une volonté de communiquer positivement avec le lecteur.

3. Deuxième épreuve d'admissibilité : Mathématiques

Durée 3 heures – Coefficient : 1

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve prend appui sur six exercices indépendants.

Exercice 1
Quelles sont les erreurs constatées ?

Partie A :
Si le fonctionnement général d'un tableur semble être plutôt bien compris, une partie des candidats oublie les numéros des lignes (= B*C). D'autres donnent la formule tableur puis font les calculs numériques. Quelques difficultés liées à la réduction de 15 % sont observées, les candidats ne font pas toujours l'association avec la multiplication par 0,85.

Partie B :
Q1 : Pas d'expression en fonction de n donnée, mais un calcul avec 41 élèves. Les candidats ne perçoivent pas qu'ici, c'est la mise en équation qui est attendue.

Partie C :
Q1 :
- Mauvaise conversion de la durée : 1h10min → 1,1h
- Bonne conversion de la durée en minutes mais pas de conversion km/min en km/h par la suite.
- Conversions en mètres et en secondes et mauvaise conversion de la vitesse (m.s-1 en km/h)

Quels sont les éléments de réussites ?
- La calcul du nombre d'élèves par différentes stratégies dans la partie B (Q2)
- Le calcul du coût de trajet dans la partie C (Q2)

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions mathématiques sous-jacentes ?
- Savoir exprimer une quantité en fonction d'une variable (partie B)
- Structurer la démarche (partie B)
- S'entraîner aux conversions de durées et à la manipulation des grandeurs quotients dans leur ensemble
- Vérifier la cohérence des résultats

Exercice 2
Quelles sont les erreurs constatées ?
- La notion de probabilité est mal assimilée
- Calcul de moyenne non pondérée au lieu de moyenne pondérée
- Erreur sur la notion d'arrondi
- Mauvaise compréhension de la notion de médiane
- Médiane déterminée sans tenir compte des effectifs
- Pour le calcul de la médiane : confusion entre valeur du caractère étudié (Nombre de tickets vendus) et effectif (nombre d'élèves)
- Simplification des fractions souvent échouée

Quels sont les éléments de réussites ?
-Le calcul de moyenne a été assez réussi.
-Calculs de probabilités bien réussis par la plupart des candidats, ainsi que la simplification de la fraction obtenue

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions mathématiques sous-jacentes ?
- Revoir la notion de probabilité
- Revoir la notion d'arrondi
- Revoir la simplification de fractions
- Penser à faire un tableau des effectifs cumulés croissants pour déterminer la médiane.
- Revoir l'interprétation de la médiane : au moins 50 % des valeurs ...

Exercice 3
Quelles sont les erreurs constatées ?

Q1 :
- Mauvaise utilisation du Théorème de Thalès ou de sa réciproque dans les questions 2 et 3 (souvent regroupées) avec des tentatives d'utilisation du théorème de Pythagore sans justification (triangle rectangle et propriété sur le parallélisme).
- Oublis des carrés ou égalités mal écrites (ne connaissent pas l'hypoténuse)
- Méconnaissance des formules de base (aire du disque) et des conversions.
- Utilisation erronée du théorème de Pythagore : méconnaissance de la place de l'hypoténuse.

Q2 :
- Des erreurs de logique mathématique (utilisation du théorème de Thalès pour trouver une longueur, puis utiliser cette longueur pour démontrer que deux droites sont parallèles).
- Méconnaissance des rapports de Thalès. Confusion théorème et réciproque.

Q3 :
-erreur sur le calcul de DE
-Utilisation du Théorème de Pythagore sans démontrer l'existence d'un triangle rectangle, sans justification
- Dans l'utilisation de la réciproque du théorème de Thalès : tentative de vérifier une égalité de trois quotients alors que deux suffisent

Q4 :
- Questions 4a et 4b souvent non traitées -ou partiellement- avec des erreurs de calculs de volume et de conversions. Hauteur souvent fausse pour le cône. Erreurs dans les conversions et dans la formule de l'aire du disque.
- Le calcul de volume est rarement abordé. La proportionnalité est mal identifiée. De nouveau les conversions sont mal maîtrisées.
- Problème de conversion
- Souvent non traitée
- Erreur dans la hauteur et dans les conversions (divise par 10 et non par 1000)

Q5 : Souvent non traitée

Quels sont les éléments de réussites ?
-Le théorème de Pythagore est correctement identifié, bien appliqué et accompagné d'une rédaction globalement maîtrisée.
-Quand la réciproque du théorème de Thalès a été bien utilisée, le candidat réussit très souvent la

question suivante.
-Les candidats identifient une configuration de l'application du théorème de Thalès.
-L'application directe du théorème de Thalès semble mieux maitrisée que celle de la réciproque.
-Les théorèmes de Pythagore et de Thalès sont nommés et utilisés.
-Les calculs relatifs aux théorèmes de Pythagore et de Thalès sont en général justes.
-Lorsqu'elle est traitée, la question sur les volumes est réussie.

Quels conseils à donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions mathématiques sous-jacentes ?

-Revoir les conditions d'utilisation des théorèmes et savoir appliquer les formules des volumes dans différentes unités. Savoir les utiliser et s'entraîner à les mettre en œuvre correctement dans des cas différents, dans des figures complexes.
-Revoir la différence entre théorème et réciproque.
-Apprendre à calculer des aires et des volumes, savoir les différencier et comprendre le principe des conversions des unités d'aires et de volumes.

Exercice 4

Quelles sont les erreurs constatées ?

-Quand une affirmation quantifiée universellement est vraie, plusieurs candidats donnent des exemples au lieu de démontrer.
- A la question 2, la rédaction du calcul littéral mène souvent à une tautologie.
- A la question 3, beaucoup confondent multiple et diviseur.
- A la question 4, pas de simplification de la fraction. Confusion entre nombre rationnel et nombre décimal.
- A la question 5, plusieurs candidats ont multiplié 20% par 3 (= 60 %) au lieu de calculer $(1+20/100)^3$.

Quels sont les éléments de réussites ?

- La question 1 a été bien réussie par les candidats, un contre-exemple a été très souvent fourni.
- La double distributivité sur la question 2 est correctement effectuée ainsi que la suppression des parenthèses précédées du signe –.
- A la question 4, la définition du nombre décimal est connue.

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions mathématiques sous-jacentes ?

-Quand une affirmation quantifiée universellement est vraie, il faut la démontrer.
-Quand une affirmation quantifiée universellement est fausse, il faut fournir un contre-exemple.
-Revoir la notion de « multiple de » et comment l'écrire de manière générale. (a= bk ...)
-Connaître les définitions et savoir les exprimer mathématiquement (a=bk pour la divisibilité, a/b pour un rationnel, a/10^n pour un décimal, etc.), pour pouvoir mener des démonstrations dans un cadre général.

Exercice 5

Quelles sont les erreurs constatées ?

-On observe de nombreuses inversions dans l'ordre d'exécution des instructions : les candidats confondent l'enchaînement réel des blocs et l'ordre "visuel" du programme. On observe un manque de justification parfois pour la question 1.
-On observe des erreurs sur le calcul de la mesure de l'angle du parallélogramme.
-Il existe des inversions des instructions D et C dans la question 2.
-Un manque de justification notable
-Peu d'étudiants connaissent la somme des angles d'un quadrilatère.

Quels sont les éléments de réussites ?

Les candidats ont plutôt bien réussi la première question sur le calcul de l'angle.
Il existe une bonne association du programme 1 avec la figure A.

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions mathématiques sous-jacentes ?

-Revoir la propriété sur la mesure des angles d'un parallélogramme.
-Utiliser « Scratch » afin de comprendre l'instruction « tourner de … ° ».
-Les candidats doivent savoir exécuter un programme simple pas à pas, identifier le rôle des boucles (répétitions), et comprendre l'effet cumulatif des instructions.

Quels sont les conseils pour préparer l'ensemble de cette épreuve de mathématiques ?

- Dans l'utilisation du tableur, il est nécessaire de travailler la différence entre « formule » et « calcul de valeurs »
- Dans la partie statistique, revoir la recherche et l'interprétation d'une médiane et bien marquer sa différence avec la moyenne.
- Travailler la mise en équation (la modélisation, donner une expression littérale) et sa résolution.
- Le théorème de Thalès et surtout sa réciproque sont souvent peu maîtrisés.
- Les volumes et les conversions sont souvent évincés.
- Rappeler qu'un exemple ne suffit pas à démontrer une proposition quantifiée universellement (question 3 du QCM)
- Il est recommandé de commencer par les exercices portant sur des notions maîtrisées, afin de sécuriser des points dès le début de l'épreuve et de gagner en confiance.
- Une attention particulière doit être portée à l'utilisation du tableur : les formules sont globalement mal maîtrisées, avec notamment des confusions fréquentes autour de la fonction SOMME.
- Les exercices de probabilités ont, dans l'ensemble, été bien réussis, ce qui est un point positif à souligner. En revanche, la rédaction du théorème de Thalès ainsi que celle de sa réciproque doivent être retravaillées : les énoncés manquent souvent de précision et de rigueur.
- Travailler les définitions mathématiques et les conditions aux théorèmes de collège. Travailler davantage les outils numériques à disposition des futurs enseignants (tableur, scratch).
- Les notions de statistiques sont à approfondir. Ne pas confondre « moyenne » et « médiane ». Il est essentiel d'avoir compris la différence entre ces deux notions pour ne pas aboutir à des incohérences

Recommandations :

- Il faut éviter les absences de réponses qui ne rapportent jamais de points. Particulièrement sur les questions qui n'attendent pas de justifications, tous les candidats devraient indiquer une réponse.

- Il est nécessaire de bien lire les questions et d'attacher une grande attention aux unités, valeurs approchées ou exactes. L'interprétation des résultats manque de rigueur dans l'énonciation de la réponse. Vérifier la vraisemblance des résultats permettrait aussi d'éviter de nombreuses erreurs.

- La maîtrise d'attendus, tels que les formules de calcul de mesures de distances et d'aires ou les connaissances numériques et géométriques, doit faire partie des objectifs de révision des candidats.

- Chez certains, la pauvreté et le manque de précision du vocabulaire, tout comme la mauvaise utilisation des symboles mathématiques, sont préjudiciables. Il faut veiller au respect des écritures mathématiques et particulièrement au sens des symboles.

- Les candidats doivent veiller à lire avec rigueur l'énoncé de l'exercice et répondre à l'intégralité de la question.

- Veiller à la cohérence et à la vraisemblance des réponses données (prendre du recul sur ses réponses, avoir du bon sens).

- La qualité calligraphique, syntaxique et orthographique se doit d'être satisfaisante. Un futur enseignant du premier degré doit savoir construire et présenter clairement et rigoureusement une démarche mathématique. Il est important de soigner les traces écrites, introduire les calculs par une phrase et bien conclure/répondre à la question posée avec une phrase réponse.

Pour la troisième épreuve dite « d'application », les candidats reçoivent les trois sujets en début d'épreuve. Ils choisissent l'une des trois composantes.

Durée 3 heures – Coefficient : 1
L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

	Choix de la composante en 2026
Sciences et technologie	
Histoire et EMC	
Arts	

4.Troisième épreuve d'admissibilité : Application – Sciences et technologie

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente, et consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle comporte par ailleurs des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Maîtrise de la langue

Des points positifs :

La maîtrise d'un lexique spécifique et précis a été appréciée par le jury. Cette qualité concerne toutefois un nombre limité de copies.

Des points négatifs :

- Un grand nombre de copies se caractérisent par une grande fragilité en maitrise de la langue. Elles comportent de nombreuses erreurs d'orthographe lexicale (oubli ou présence injustifiée d'un redoublement des consonnes…) et grammaticale (accords genre/nombre, infinitif/participe passé...) La relecture de la copie en fin d'épreuve est réellement indispensable.
- Des tournures de phrases sont parfois très familières, voire incompréhensibles. Certains candidats n'utilisent pas à bon escient les marques de ponctuation. La longueur de certaines phrases n'a pas toujours permis de comprendre ce que le candidat voulait exprimer. En ce qui concerne la maîtrise de la langue, un quart des copies subit cette année une pénalisation comprise entre - 0,25 et – 2 points.

Qualité, clarté de la rédaction

Des points positifs :

Les meilleures copies sont souvent celles où la qualité de l'expression se traduit par un propos construit, fluide, clair, et synthétique tout en prêtant attention à la précision du vocabulaire utilisé. La concision et la précision des réponses sont donc appréciées.

Des points négatifs :

- Des contradictions dans les réponses altèrent leur clarté. (« Le menu est équilibré, mais il manque certaines catégories d'aliments »)
- Certains candidats s'expriment à l'écrit comme ils le feraient à l'oral. Les écrits produits en « langage parlé » ne répondent pas aux exigences minimales attendues chez de futurs enseignants. Les schémas produits par certains candidats manquent souvent de rigueur.
- Beaucoup de candidats ont rencontré des difficultés pour formuler une problématique.

Utilisation des documents

Des points positifs :

Les candidats qui ont répondu précisément aux questions en prenant appui sur les documents proposés ont souvent produit de bonnes copies ou limité l'impact d'une fragilité des connaissances scientifiques.

Des points négatifs :

La lecture parfois trop rapide du sujet a amené des candidats à ne pas utiliser l'intégralité des informations disponibles pour mobiliser de manière pertinente les concepts scientifiques en jeu. Par ailleurs, les réponses à certaines questions ont pu être incomplètes ou erronées en raison de l'analyse partielle par les candidats des documents et notamment du schéma du circuit électrique.

Connaissance des programmes

Des points positifs :

- Les candidats qui manifestent une bonne connaissance des programmes rédigent des réponses concises et le vocabulaire scientifique utilisé renvoie alors précisément aux concepts en jeu. Ces candidats produisent notamment des schémas complets et bien annotés. Par ailleurs, la formulation des questions donne peu l'occasion de faire des références explicites aux programmes.

Des points négatifs :

- Le manque de maîtrise des contenus des programmes se traduit le plus souvent par l'emploi d'un vocabulaire scientifique imprécis, voire erroné. Dans ce cas, il n'est pas rare que plusieurs concepts soient évoqués dans la même réponse.

Mise en œuvre des particularités de l'enseignement des sciences et de la technologie

Des points positifs :

- La plupart des candidats évoquent la démarche d'investigation. Pour les candidats les plus performants, cette démarche est illustrée de manière pertinente avec des propositions adaptées.

Des points négatifs :

- Pour d'autres, la démarche d'investigation n'est pas identifiée en tant que telle quand elle est présentée dans les documents du sujet. La démarche technologique apparaît par ailleurs globalement moins maîtrisée.
- Le rôle de la trace écrite et sa forme sont à clarifier pour de nombreux candidats.

Pour conclure

Même si une grande hétérogénéité des copies est à nouveau constatée, beaucoup de candidats ont manifesté cette année quelques lacunes en ce qui concerne les connaissances scientifiques à mobiliser à partir du sujet. Les parties pédagogiques, qui sont habituellement mieux maîtrisées, ne sont parfois investies que partiellement par les candidats. Les questions de la différenciation pédagogique et de l'inclusion n'apparaissent encore que très peu. La densité du sujet doit par ailleurs amener les candidats à exercer une vigilance concernant l'appropriation et l'analyse des documents. La connaissance de la démarche d'investigation, ainsi que la capacité à la traduire dans des propositions de séances réalistes dans la classe en illustrant chacune des étapes constituent toujours un levier de réussite important.

5. Troisième épreuve d'admissibilité : Application – Histoire et EMC

Partie Géographie

Quelles sont les erreurs constatées ?
Les copies mettent en évidence des lacunes récurrentes dans les connaissances disciplinaires, notamment en ce qui concerne les notions fondamentales de géographie. Les candidats proposent fréquemment des définitions imprécises, incomplètes, voire erronées, en particulier sur la notion de montagne, souvent réduite à une approche strictement physique et peu articulée avec la géographie humaine ou les enjeux d'aménagement du territoire.
Par ailleurs, une difficulté majeure réside dans l'analyse des documents : beaucoup de candidats se limitent à une description superficielle sans en dégager le sens ni les exploiter dans une perspective pédagogique. Cette faiblesse s'accompagne d'une confusion fréquente entre les notions d'objectif, de compétence et d'activité, révélant une maîtrise encore fragile des attendus didactiques.
Enfin, les propositions pédagogiques apparaissent souvent peu réalistes ou insuffisamment structurées. Elles prennent rarement en compte le niveau réel des élèves de CE2, avec des supports parfois inadaptés, soit trop complexes, soit trop simplifiés. Le manque de projection concrète dans une situation de classe est également notable.

Quels sont les éléments de réussite ?
Malgré ces difficultés, plusieurs points positifs émergent. Les candidats réussissent globalement bien l'analyse des représentations initiales des élèves, notamment à partir de dessins, ce qui constitue un point d'entrée pertinent dans les apprentissages.
On observe également des efforts de structuration des séquences, souvent organisées de manière cohérente et progressive. Certaines copies se distinguent par une réelle mise en activité des élèves, intégrant des démarches de recherche, de travail en groupe ou de mise en commun.
Enfin, les meilleures productions montrent une articulation satisfaisante entre objectifs, activités et évaluation, ainsi qu'une utilisation pertinente des documents du corpus. Quelques candidats prennent également en compte la différenciation pédagogique et proposent des traces écrites construites.

Quelles notions de pédagogie et de didactique étaient attendues ?
Les attentes portaient principalement sur la capacité à construire une séquence d'apprentissage structurée, en distinguant clairement les différentes phases (rappel, lancement, recherche, mise en commun, institutionnalisation). Une attention particulière était accordée à la distinction entre objectif, compétence et activité.
Les candidats devaient également montrer leur capacité à adapter les supports au niveau des élèves et à construire les apprentissages de manière progressive, en partant des représentations initiales pour aller vers une formalisation des savoirs.
Sur le plan disciplinaire, une approche équilibrée de la géographie était attendue, intégrant à la fois les dimensions physiques, humaines et environnementales, ainsi que des compétences telles que situer, décrire, comparer et analyser.

Quels conseils donner aux candidats ?
Il apparaît essentiel de renforcer les connaissances disciplinaires de base en géographie, afin de pouvoir proposer des contenus justes et adaptés. Les candidats doivent également s'entraîner à analyser les documents en profondeur, en dépassant la simple description pour en dégager les enjeux et les exploiter pédagogiquement.

La préparation doit inclure un travail régulier sur la construction de séquences, en veillant à leur cohérence et à leur réalisme. Il est également recommandé de bien connaître les programmes officiels et de s'y référer explicitement.
Enfin, une attention particulière doit être portée à la clarté de la rédaction, à la structuration des réponses et à la gestion du temps, afin de traiter l'ensemble des questions de manière équilibrée.

Partie EMC

Quelles sont les erreurs constatées ?
La partie EMC est souvent traitée de manière insuffisante, voire précipitée. De nombreux candidats proposent des réponses incomplètes, avec une exploitation pédagogique très limitée des documents. La notion de « bien commun » est fréquemment mal définie : elle est souvent réduite à la seule dimension environnementale, sans prise en compte de ses aspects sociaux, civiques ou collectifs. De plus, les réponses reposent souvent sur une paraphrase des documents, sans analyse critique ni adaptation au niveau des élèves.
Les propositions pédagogiques manquent généralement de concret et restent éloignées du vécu des élèves, ce qui limite leur pertinence didactique.

Quels sont les éléments de réussite ?
Certaines copies se distinguent par une analyse pertinente des documents, notamment lorsqu'elles établissent un lien explicite avec la notion de bien commun. Les candidats les plus solides proposent des situations d'apprentissage concrètes, ancrées dans le quotidien des élèves (vie de classe, règles collectives, engagement).
On observe également des tentatives intéressantes de construction progressive de la notion, en partant d'exemples concrets pour aller vers une définition plus générale. Enfin, quelques candidats réussissent à articuler la partie EMC avec la géographie, ce qui témoigne d'une vision plus intégrée des apprentissages.

Quelles notions de pédagogie et de didactique étaient attendues ?
Il était attendu des candidats qu'ils soient capables d'adapter un document complexe à un niveau d'élèves donné et de construire une démarche pédagogique spécifique à l'EMC, fondée sur l'échange, la réflexion collective et la mise en débat.
La construction de notions abstraites comme le « bien commun » devait s'appuyer sur des situations concrètes, proches du vécu des élèves. Le rôle de l'enseignant comme guide dans la conceptualisation était également central.
Enfin, une attention particulière devait être portée à l'articulation entre documents, activités des élèves et objectifs d'apprentissage.

Quels conseils donner aux candidats ?
Les candidats doivent accorder une importance égale à l'EMC dans leur préparation, en maîtrisant les notions clés et en s'appuyant sur les programmes officiels. Il est essentiel de s'entraîner à adapter les documents et à proposer des situations pédagogiques concrètes et réalistes.
Ils doivent également veiller à construire des définitions claires et illustrées, en lien avec des exemples issus du quotidien des élèves. Enfin, il est recommandé de travailler la gestion du temps afin de ne pas négliger cette deuxième partie de l'épreuve.

Conseils généraux sur l'épreuve

Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent avant tout maîtriser les programmes et les contenus disciplinaires.

Ils doivent se préparer à structurer les séquences et les séances, c'est-à-dire problématiser, définir des objectifs clairs de compétences et de connaissances, proposer des activités adaptées au niveau des élèves. Une séquence bien structurée doit inclure une progression logique et des activités variées.
Les candidats doivent apprendre à justifier les choix pédagogiques (documents, activités, mises en œuvre etc.) pour démontrer leur pertinence en fonction des objectifs fixés en termes de connaissances et de compétences.
Il est essentiel de se préparer à analyser de manière critique les documents des corpus, à les contextualiser et à savoir les mettre en relation les uns avec les autres. Cela évite les risques d'une simple paraphrase et permet de proposer une exploitation pédagogique adaptée.
Les séquences doivent être centrées sur l'élève, avec des activités différenciées et des propositions pour aider les élèves en difficulté. Les candidats doivent partir des représentations des élèves pour les amener à une compréhension plus fine des notions abordées.
Les candidats doivent soigner la rédaction de leurs copies, en utilisant des phrases courtes, des verbes conjugués au présent et en évitant les formulations vagues ou imprécises.

6. Troisième épreuve d'admissibilité : Application – Arts

Analyse du sujet : Composante Arts plastiques

Le sujet demande de concevoir une fiche de séance au cycle 2 en Arts Plastiques. Une œuvre de référence figurait dans le dossier documentaire, ressource iconographique *Sorti de sa poche* de Pierre Alechinsky (document 1).

Quelles sont les erreurs constatées ?

→Erreurs et tendances constatées par compétences

S'approprier et problématiser le sujet

- Les documents iconographiques et les programmes sont présentés en recopiant les données ou en les paraphrasant, sans analyse ou explication ;
- Les 3 piliers de l'EAC -rencontrer des œuvres, pratiquer, acquérir des connaissances- sont très rarement cités ;
- Le programme précise que les 4 compétences à travailler en arts plastiques et rappelées dans le document 4 (1.*Expérimenter, produire, créer* ; 2.*Mettre en œuvre un projet artistique* ; 3.*S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs et établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité* ; 4.*Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art*) sont à travailler d'un même mouvement. Les propositions pédagogiques ne peuvent pas aborder ces compétences indépendamment (exemple : travailler 2 compétences sur 4). Dans ce cas contraire, cela conduit à penser que le candidat a une maitrise du programme insuffisante voire erronée.
- La problématisation du sujet est un élément fondamental, elle est absente de la majorité des copies. La confusion des candidats entre « s'approprier et problématiser le sujet » et « paraphraser des documents » parfois conjuguée à une absence de mise en lien des documents avec les 3 piliers de l'EAC témoigne d'une méconnaissance des enjeux liés à l'enseignement des arts plastiques.

Analyser et concevoir une situation d'enseignement-apprentissage

- La séance n'est pas toujours située dans la séquence.
- Il existe une inadéquation entre les objectifs annoncés et les compétences à mettre en œuvre.
- Les consignes sont trop vagues et sans contraintes.
- De nombreuses copies reprennent le matériel listé du document 2 sans sélectionner ce qui pourrait apparaître utile à la pratique artistique (exemple : le « tissu » est souvent repris mais sans lien avec le « dessin » ou les « médiums » appropriés).
- Le questionnement sur la place des référents culturels est absent dans la séance.
- La formalisation et l'institutionnalisation sur les notions plastiques investies sont souvent absentes.
- Il y a peu de propositions de différenciation ou d'aides à développer l'imaginaire pour des élèves qui manqueraient d'idées.
- L'approche technique, lorsqu'elle est privilégiée par le candidat, est au détriment d'une articulation logique entre les différentes séances de la séquence afin d'aborder la question au programme.
- Le document 2 présente des contraintes didactiques et pédagogiques à partir d'une liste d'outils et de supports au service de l'expression du dessin. Le document amène explicitement le candidat à réfléchir sur le rôle de l'enseignant et l'activité de l'élève.
- Les copies superficielles sont aussi celles qui énoncent seulement les consignes ou qui n'identifient pas la nécessité de basculer de la « tâche » à « l'activité » (sous entendue activité cognitive de l'élève), c'est à dire du « faire » à « l'apprendre ».

Maîtriser l'écrit pour servir une démonstration

- Observation de deux types de copies : certaines sont détaillées et structurées tandis que d'autres sont de simples fiches sous forme de tableaux ne mentionnant pas d'explicitation.

- La terminologie utilisée est parfois inadaptée (exemple : « ustensiles » d'arts plastiques au lieu d'outils ou de matériel).
- Certaines copies ne sont pas rédigées de manière structurée et organisée. Une présentation articulée autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion avec annonce de plan est un attendu d'un candidat au niveau bac +5.
- Les copies qui s'appuient sur une structure « tableau de fiche de séance » peinent à proposer une situation pédagogique sans réelle ambition et sans questionnement. Les copies qui présentent cette structure « formatée » correspondent certainement aux candidats qui ont préparé le concours. Il est attendu que le candidat sache prendre du recul par rapport à cette structure type pour répondre à une problématique.

Mobiliser une culture pour construire l'argumentation

- On observe peu, voire pas d'ouverture ou de références artistiques et culturelles proposées pour éveiller la curiosité.
- Une méconnaissance de l'œuvre de référence est constatée.
- Les références aux programmes ne sont pas mobilisées.
- Le lexique spécifique et les éléments de langage didactiques sont peu présents

Des indices permettent d'identifier un manque de culture artistique personnelle : énoncés de généralités, méconnaissance des œuvres du corpus au programme du concours (mouvement…), absence d'analyse plastique ou musicale des référents culturels qui restent souvent simplement cités. Il y a un défaut de connaissance, voire méconnaissance du lexique spécifique à la discipline.

Quels sont les éléments de réussites ?

S'approprier et problématiser le sujet

L'appropriation du sujet est globalement mieux réussie que sa problématisation, avec pour certaines copies une recontextualisation dans le cadre des documents de référence et/ou une analyse pertinente des documents qui sert de point d'appui pour la conception de la séance.

Analyser et concevoir une situation d'enseignement-apprentissage

- On observe la présence des « invariants » d'une fiche de préparation, avec l'évocation de la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers par certains candidats
- La séance est située dans une séquence
- Une compréhension de l'importance des contraintes en arts plastiques, reliée au document 2. Sans contraintes pour représenter et produire et/ou d'étayage, les productions des élèves peuvent être pauvres avec une maison, un arbre, du ciel et du vert.
- Le fait que les productions des élèves soient affichées permet d'envisager un temps de mise en commun et de verbalisation.
- Une étape d'institutionnalisation qui dépasse un partage des ressentis des élèves et permet de revenir à la question de la représentation, de la ressemblance et de l'écart.
- Des indices qui montrent que le candidat a préparé l'épreuve. Exemple : mention d'une œuvre au programme limitatif mais non proposée dans le sujet
- Un candidat qui pressent que quelque chose doit être vu et travaillé autour des « différentes manières de représenter ».

Mobiliser une culture pour construire l'argumentation

- Référence au lexique spécifique à la discipline par certains candidats
- Des références culturelles (ouverture vers un musée précis en lien avec la séance menée) et une ouverture vers d'autres disciplines : transversalité.
- Intégration des 3 piliers de l'EAC dans l'analyse de proposition de séance.

Quelles sont les notions de pédagogie et de didactiques attendues ?

Il est attendu :

- Une connaissance personnelle de l'œuvre (ressource iconographique *Sorti de la poche*,1992, Pierre Alechinsky, document 2) du corpus au programme ;
- Une référence aux trois piliers de l'EAC ;
- Une mise en lien entre le sujet, les contraintes didactiques, les langages en Arts plastiques de niveau cycle 2 ;
- Une démarche de création, c'est-à-dire que le candidat investisse une approche artistique « différentes manières de représenter le dessin ») en s'appuyant sur les contraintes didactiques pour produire un dessin élaboré ;
- Des situations d'exploration étayées, à savoir des temps d'échange entre élèves pour partager leur découvertes et techniques, en dépassant leurs ressentis.

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions d'arts sous-jacentes ?

S'approprier et problématiser le sujet

- Veiller à problématiser le sujet au regard des documents proposés dans le corpus. Les mettre en lien et les utiliser de manière cohérente pour établir la fiche de préparation.
- Veiller à expliciter les enjeux de l'enseignement en arts plastiques (disponibles sur Eduscol)
- S'approprier les instructions officielles par une lecture des programmes à minima, voire de la circulaire de rentrée.
- Consulter le corpus d'œuvres de référence au programme du concours.
- Développer sa propre culture artistique, s'intéresser à l'Art dans le quotidien.

Analyser et concevoir une situation d'enseignement-apprentissage

- Veiller à démontrer la bonne compréhension de la différence entre séquence et séance et de l'engagement dans des élèves dans un parcours d'apprentissage et non dans un enchaînement de tâches.
- S'appuyer sur les compétences du socle commun.
- Veiller à l'alternance entre oral des élèves et temps de pratique.
- Justifier les propositions.
- Rester précis et concis dans le développement.
- Veiller à une durée suffisante de pratique artistique.
- Aborder la place de l'évaluation dans la séance / séquence d'apprentissage. *On peut supposer que les candidats ayant été en responsabilité d'enseignement sont plus à même de concevoir l'évaluation des acquis des élèves.*

Mobiliser une culture pour construire l'argumentation

- Enrichir les écrits en mobilisant des éléments de références culturelles et le lexique spécifique à la discipline afin de témoigner de ses connaissances.

Maîtriser l'écrit pour servir une démonstration

- Structurer ses écrits, proposer un cheminement clair et construit avec une introduction et une conclusion (éviter un écrit « au fil de l'eau »)
- prévoir un temps de relecture afin de corriger la copie (syntaxe, erreurs de grammaire/conjugaison).

Analyse du sujet : Composante Musique

Le sujet demande d'analyser une fiche de séance au cycle 3 en Education musicale. Une œuvre de référence figurait dans le dossier documentaire, *Beautiful Tango*, Hindi ZAHRA (document 1).

Quelles sont les erreurs constatées ?

→Erreurs et tendances constatées par compétences

S'approprier et problématiser le sujet

- Une présentation des documents sans mise en perspective avec une problématisation
- Description des documents de référence sans expliquer en quoi ils aident l'analyse de la fiche de préparation.

Le candidat semble puiser de manière aléatoire des informations dans les documents, sans faire de lien direct entre elles.

Mobiliser une culture pour construire l'argumentation

- Présentation souvent trop succincte de l'œuvre écoutée.
- Peu ou pas de comparaison avec d'autres œuvres laissant penser à un manque d'acculturation musicale ne permettant pas de construire une argumentation.
- Méconnaissance du terme de « l'ostinato », conduisant à des propositions d'analyse qui relèvent davantage de l'intuition que de l'argumentation.

Maitrise l'écrit pour servir une démonstration

Observation de deux types de copies :

- Certaines sont détaillées et structurées
- D'autres prennent la forme de fiches de reconstruction s'appuyant sur des tableaux sans explicitation. Dans ce dernier cas, le candidat surinvestit la reconstruction de la fiche de préparation et traite plutôt « l'élaboration d'une fiche de séance » plutôt qu'une « analyse critique de séance ».

Analyser et concevoir une situation d'enseignement-apprentissage

- Certains candidats identifient facilement les points perfectibles et les points d'appui de la fiche à critiquer mais ont des difficultés à les analyser et à apporter des propositions de remédiation.
- On constate une analyse point par point plutôt qu'une vision globale dans un premier temps.

Le candidat privilégie une approche analytique en mettant de côté les autres approches sensibles et didactiques (*).

- Les liens entre les documents institutionnels et la fiche de préparation n'ont pas toujours été pris en compte.

Quels sont les éléments de réussites ?

- Une bonne connaissance de l'œuvre de référence et des termes musicaux, les influences.
- Dans l'ensemble, il est constaté un bon repérage des écueils.
- Bonne appropriation du corpus de documents. Un lexique adapté au domaine de l'éducation musicale est employé.
- Les candidats ont la capacité à faire des liens avec d'autres domaines.
- La pertinence de la fiche de préparation est assez correctement interrogée. Des médiations cohérentes sont proposées dans une analyse construite.

Quelles sont les notions de pédagogie et de didactiques attendues ?

Il est attendu de :

- (*) connaitre les modalités de construction de compétences et d'acquisition de connaissance autour d'une œuvre musicale à partir d'une triple approche de l'œuvre : sensible (par le questionnement de l'élève sur les perceptions et les émotions) ; analytique (par la mobilisation de connaissance pré-requises et des échanges au sein de la classe) ; didactique (par le questionnement sur l'utilisation des supports comme ici la fiche d'écoute donnée aux élèves).
- savoir mener une séance d'éducation musicale à partir d'une fiche écoute
- connaitre les paramètres du son (hauteur, intensité, durée et timbre).

Quels conseils donner à un candidat pour bien se préparer à cet exercice et assimiler les notions d'arts sous-jacentes ?

Le sujet demande une analyse critique d'une fiche de préparation. Le candidat qui repère ce qui ne va pas dans la fiche de préparation du sujet doit être en capacité de proposer autre chose. Le document 4 permet d'envisager des propositions de remédiations notamment sur le temps et la qualité de l'écoute, la prise en compte du ressenti de l'élève, l'activité de codage qui nécessite des temps d'écoute répétées et des temps spécifiques avec une prise en compte des propositions des élèves.

S'approprier et problématiser le sujet

S'agissant de l'analyse critique d'une fiche de séance, veiller à problématiser le sujet au regard des documents proposés dans le corpus. Exemple d'une problématique *: est-ce que répéter, c'est créer* ?
Des mises en lien étaient attendues :

- Les documents 1 (la fiche de séance) et 3 (fiche d'écoute distribuée aux élèves)
- Les documents 2 et 3, permettaient de mobiliser les connaissances pédagogiques et didactiques
- Le document 4 avec les précédents, pour proposer une reconstruction de la fiche de séance.

Analyser et concevoir une situation d'enseignement-apprentissage

- Montrer ses connaissances de la démarche d'écoute
- Ne pas hésiter à exercer un esprit critique et constructif tout en mettant en valeur les points positifs de la séance proposée (Des candidats oublient de mettre en avant les points positifs d'une séance dans l'analyse critique et n'énoncent que les points négatifs pour la reconstruction de la séance).

Mobiliser une culture pour construire l'argumentation

- Proposer une analyse de l'œuvre étudiée et faire référence à d'autres œuvres comparables
- Ne pas hésiter à ouvrir sur d'autres domaines : penser à des enseignements transversaux.

Conseils généraux sur l'épreuve

- Savoir gérer son temps, sinon une des parties est traitée « au fil de l'eau » permettant de comprendre que le candidat a manqué de temps
- Être au clair avec les modalités de l'épreuve
- Prendre connaissance du corpus d'œuvres au programme du concours
- Lire les rapports de jury des années précédentes.
- Distinguer présentation et analyse des documents
- Élaborer un plan structuré
- Enrichir ses connaissances artistiques et culturelles pour proposer une ouverture en lien avec les documents de référence (S'intéresser à l'Art dans le quotidien, aller à la rencontre des œuvres, des artistes)
- S'intéresser au lexique spécifique à l'EAC.

7. Première épreuve d'admission : Leçon de français

L'épreuve de leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas une restitution de connaissances disciplinaires, mais bien une épreuve pratique visant à mesurer la projection dans le cœur de métier du professeur des écoles. Elle porte sur un sujet fourni par le jury dans un champ disciplinaire mentionné, pour un niveau scolaire donné, à une période de l'année précisée (*exemple : Lecture, CP, période 3*). En appui sur l'exploitation du dossier proposé et ses connaissances sur le sujet, il est attendu que le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement et expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.

L'épreuve de leçon de français dure trente minutes et se déroule en deux temps :

- Exposé du candidat (10 à 15 minutes) à partir du dossier de quatre pages fournies pour l'épreuve
- Entretien avec le jury (pour la durée restante impartie à cette première partie).

Caractéristiques des dossiers :

Les dossiers sont constitués de trois à quatre documents de nature variée en lien avec le sujet.
Conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021, le sous-domaine disciplinaire, le niveau de classe et la période sont précisés dans la consigne. La prise en compte de la diversité des élèves y est également demandée.

Communication :

Le registre de la communication verbale et non verbale des candidats est la plupart du temps adapté au concours et certains candidats font preuve d'une réelle aisance dans leur relation avec le jury. En revanche, des tics de langage trop fréquents desservent les candidats (*exemples : « qui z'ont », « du coup », « ouais », « euh », « ben », « de base », « genre »* ...). La qualité de l'expression de quelques candidats a par ailleurs amené les commissions à les écarter, le niveau de langue apparaissant incompatible avec les exigences du métier.

Exposé :

Les candidats utilisent plus régulièrement les quinze minutes. On reste toutefois sur des exposés qui durent entre dix et douze minutes. Une présentation déployée en cinq à sept minutes présage souvent des connaissances fragiles, voire erronées et ceci se confirme lors de la phase d'entretien.

Les exposés sont généralement construits, structurés selon une trame apprise et les candidats ont pris soin d'organiser leur propos. Il est à noter qu'une lecture de la préparation avec des difficultés à se détacher de ses notes rend la communication avec le jury plus laborieuse et nuit à l'intérêt du propos. De même, une présentation formatée avec un schéma de séance stéréotypé strictement identique pour chacune des leçons, mathématiques et français, quel que soit le niveau de classe n'est pas toujours un choix pertinent.

Le plus souvent, l'exposé démarre par une présentation des documents du corpus ; une grande partie des candidats dépasse toutefois rarement la paraphrase pour aller davantage vers une analyse servant de point d'appui à la séance. Certains documents, notamment les plus résistants sont uniquement cités, puis occultés. Quelques candidats, à la marge, s'écartent même sciemment du corpus et proposent une séance, sans lien avec le sujet.

La séance présentée est généralement insérée dans une séquence. Beaucoup de candidats s'appuient sur un canevas de séance d'apprentissage en citant les différentes phases, sans pour autant en mesurer ce qui s'y joue réellement. La compétence et l'objectif nécessitent parfois d'être clarifiés lors de l'entretien. L'objectif d'apprentissage de la séance à cibler, lorsque celui-ci n'apparaît pas explicitement dans les documents du corpus, peut être source de difficulté pour certains.

Le rôle de l'enseignant est souvent limité à des poncifs. Les gestes professionnels de l'enseignant sont peu maîtrisés et sont rarement identifiés. Les enseignants sont alors déclarés « en retrait » en attendant que les élèves apprennent de leurs pairs, ou passent dans les rangs et étayent. Lorsque les gestes professionnels en référence à Dominique BUCHETON sont cités, ils ne sont pas toujours incarnés. Des postures transmissives ou magistrales sont régulièrement proposées.

La cohérence de l'organisation pédagogique est la plupart du temps satisfaisante, sauf pour la maternelle où les organisations de classe manquent trop souvent de bon sens, ou se limitent à un terme générique (comme « ateliers ») sans que l'ensemble de la gestion de la classe soit évoqué. Le format de travail en groupes est proposé de manière assez récurrente, toutefois les enjeux, avantages et inconvénients de cette modalité ne sont pas questionnés.

Lorsque le sujet comporte des travaux d'élèves, les commissions notent quelques difficultés à analyser les productions afin de proposer des hypothèses sur la nature des procédures ou sur le niveau d'acquisition des habiletés convoquées. Certains candidats se sont toutefois employés à comprendre le cheminement des élèves. Lorsqu'ils ont analysé et hiérarchisé les productions des élèves, cette démarche a garanti la bonne compréhension du sujet et a été un gage de réussite.

Les candidats qui se démarquent sont ceux qui parviennent à présenter une séance en articulant leur proposition à des éléments du corpus, à des connaissances théoriques (didactiques), institutionnelles et culturelles et qui se montrent également en capacité de cerner les enjeux en termes d'apprentissage. Ils font également preuve d'une réelle capacité à se projeter dans la classe, à imaginer la façon dont les élèves vont réagir face à la situation, aux consignes et supports proposés et à adapter les gestes professionnels, en prenant appui sur une réflexion didactique et pédagogique de qualité.

Entretien :

Les candidats se sont souvent montrés ouverts à l'échange et à la controverse professionnelle et ont su témoigner d'une bonne capacité de communication avec le jury. Certains ont engagé une véritable réflexion à partir du questionnement de la commission. Il importe de préciser que le jury cherche à évaluer la capacité du candidat à cheminer. Ceci nécessite une posture d'écoute et de réflexion essentielle à l'exercice de la mission d'enseignant.
Les candidats ont compris l'importance de la prise en compte de l'erreur dans les processus d'apprentissage. Ils démontrent leur compréhension quant à la mise en place d'une pédagogie permettant aux élèves de construire leurs savoirs avec parfois quelques confusions entre l'élève actif et l'élève acteur de son apprentissage. À la marge, quelques candidats ne parviennent pas à se détacher de leur proposition initiale et peinent à entrer réellement en échange avec le jury. Pour la plupart, au-delà du manque de connaissances théoriques, cela s'explique par l'ignorance parfois du minimum à connaître sur la réalité des classes de PS, CP, CM2…

Identification des démarches et /ou des procédures des élèves :

L'absence d'analyse des procédures et des démarches des élèves pénalise les candidats, notamment lors de la présentation des phases de mise en commun ou d'institutionnalisation des savoirs.
Seuls les candidats excellents ont véritablement analysé les productions des élèves, ont anticipé leurs procédures pour envisager les réajustements à mener lors de la séance. Il s'agit pourtant d'un levier indispensable pour développer des pistes de mise en œuvre en lien avec la progressivité des apprentissages.

Pertinence des éléments de différenciation proposés :

Les candidats ont compris les enjeux de la différenciation et s'efforcent d'en proposer des éléments de mise en œuvre. Toutefois, cela reste souvent maladroit et peu en adéquation avec la situation proposée. Les variables didactiques nécessitent d'être mieux maîtrisées afin de pouvoir être judicieusement convoquées. La différenciation se résume fréquemment à la reformulation de la consigne, la quantité de travail, un étayage maladroit, du tutorat voire une proposition de simplification de la tâche ne permettant plus à l'élève de construire la notion de manière active. Le recours à l'externalisation de la différenciation par l'APC est beaucoup trop fréquent, et peu adapté. Par ailleurs, la remédiation est très souvent envisagée avant la différenciation.
De plus, la diversité de la classe n'est souvent perçue qu'au travers du prisme du handicap (avec une mauvaise connaissance du rôle et des missions des AESH) et non sous l'angle de la nécessaire et ordinaire gestion de l'ensemble des profils d'élèves.

Connaissances institutionnelles :

De manière générale, les connaissances relatives aux programmes de l'école élémentaire sont présentes et parfois mises en perspective avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les éléments liés aux spécificités de l'école maternelle, présents dans le programme, les notions à enseigner, les repères de progressivité ou les modalités d'apprentissage sont plus rarement convoqués.
De plus, très peu de candidats se réfèrent spontanément aux contenus des guides nationaux et aux repères annuels de progression. Ces connaissances sont pourtant indispensables à une conception et une mise en œuvre adaptées et efficientes d'une séance d'apprentissage.

Connaissances disciplinaires :

Rares ont été les candidats qui ont su témoigner de connaissances précises relatives aux savoirs disciplinaires notamment en ce qui concerne l'enseignement de la lecture (le principe alphabétique, le code mais aussi la compréhension), l'enseignement du vocabulaire et l'enseignement du langage oral que ce soit à l'école maternelle ou élémentaire. Les candidats ont un manque de connaissances sur le développement de l'enfant.
Les compétences prédictives à l'entrée dans la lecture et l'écriture, évaluées en début de CP sont méconnues. Pourtant, ces dernières représentent des prérequis incontournables pour garantir la réussite des élèves tout au long de leur parcours en élémentaire et au-delà. Les candidats peinent à envisager la continuité et la progressivité des apprentissages tout au long du parcours scolaire.

Recommandations :

- Connaître les compétences prédictives à la réussite scolaire visées par le programme, les domaines et sous-domaines disciplinaires à enseigner, les démarches préconisées dans les guides ministériels référencés sur EDUSCOL
- Connaître et s'être approprié les concepts qui réfèrent à la didactique disciplinaire comme à la didactique professionnelle
- Maîtriser les spécificités de l'école maternelle, notamment les modalités d'apprentissage en lien avec le développement du jeune enfant
- Contextualiser la séance dans la séquence de manière à rendre visible la progressivité
- Identifier finement les différentes postures des élèves au regard des gestes professionnels mis en œuvre par l'enseignant aux différentes étapes de la démarche d'apprentissage
- Prendre appui sur l'analyse des obstacles des élèves pour proposer des réajustements et faire une proposition de différenciation
- Veiller à un registre de langue et une qualité d'expression conformes aux attendus du référentiel métier
- Utiliser un vocabulaire précis et juste, notamment en termes de concepts disciplinaires, didactiques et pédagogiques.

8. Première épreuve d'admission : Leçon de mathématiques

Cette épreuve a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La « leçon » n'est pas une restitution de connaissances disciplinaires mais une épreuve pratique s'appuyant sur les connaissances pédagogiques et didactiques.

A partir du corpus donné, il est attendu que le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement et expose le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques en intégrant l'activité de l'élève.

Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.

L'épreuve de mathématiques dure trente minutes et se déroule en deux temps :

- Exposé du candidat (10 à 15 minutes) à partir du dossier de quatre pages fournies pour l'épreuve ;
- Entretien avec le jury (pour la durée restante impartie à cette première partie). Les deux épreuves de français et de mathématiques se succèdent sans interruption.

Les candidats ont été majoritairement attentifs à répartir le temps de préparation entre les deux parties Français et mathématiques.

Caractéristiques du dossier :

Le corpus est constitué de quatre pages, la première comprenant le sujet ainsi que la liste des documents proposés pour construire la séance.

Ces documents – quatre au maximum - peuvent être des extraits des programmes officiels, des repères annuels de progression ou attendus de fin d'année, des extraits de ressources didactiques ou pédagogiques, un positionnement de la séance dans la séquence, des travaux d'élèves ou des extraits de manuels.

Le sujet est présenté sous la forme d'un libellé court précisant le niveau de classe et le cycle d'enseignement, la période, un objectif d'acquisition en maternelle ou un attendu de fin d'année pour l'élémentaire.

Le candidat doit s'appuyer sur le document élève ou sur la ressource pédagogique pour proposer une situation permettant de construire l'apprentissage visé ou de remédier aux difficultés rencontrées dans la situation proposée en justifiant ses choix didactiques et pédagogiques.

CONSTATS :

Communication :

Les candidats s'expriment la plupart du temps dans le registre de langue attendu, adapté au contexte du concours. Certains montrent une réelle aisance dans une communication fluide et interagissent avec le jury.

D'autres candidats lisent leur exposé, peuvent être perdus dans leurs notes ou se montrer passifs et sans dynamisme, ce qui nuit à leur présentation.

Quelques-uns ont un niveau de langue inadapté : des erreurs grammaticales et syntaxiques ou des tics de langage (« du coup », « va-t-être », « y z'ont » …) incompatibles avec les exigences du métier les ont pénalisés.

On constate pour certains candidats, un ralentissement volontaire du débit de parole qui dilue le propos et permet d'étirer le temps durant l'exposé afin d'avoir moins de questions de la part du jury, ce qui occupe de manière significative le temps alloué sans réel contenu.

On constate aussi une présentation très longue des documents au détriment de la séance.

Exposé :

En moyenne, la durée des exposés est de 10 à 14 minutes, les candidats gèrent mieux leur temps. Un temps d'exposé inférieur à 10 minutes est souvent associé à une prestation de moindre qualité. Cette année supplémentaire du nouveau concours a permis une préparation formelle à l'exercice. L'investissement des candidats dans la préparation de cet oral est apparu à plusieurs reprises : les exposés répondent dans leur grande majorité aux attendus de l'épreuve : description de la situation, identification de la problématique soulevée, proposition d'une ou plusieurs situations d'apprentissages. Cependant, de nombreux candidats décrivent ou paraphrasent les textes et certains, par une mauvaise lecture des titres des documents du corpus et/ou du sujet, font un hors sujet.
Les candidats les plus performants évitent la paraphrase et présentent l'intérêt des textes en tissant des liens entre eux. Ils en font une analyse fine, construite et les intègrent à leur séance afin de justifier leurs choix pédagogiques.
En général, le candidat tient compte du positionnement de la séance dans la séquence. La séance elle-même présente des phases extrêmement codifiées et formatées type séance d'enseignement-apprentissage, ce qui n'est pas toujours adapté au sujet proposé ou ne s'insère pas dans la structure de la séquence. Les candidats peinent à préciser les termes génériques car ils sont confus (stratégie/démarche, représentation/modélisation, structuration/institutionnalisation…). Les classes fictives présentées ont parfois un nombre très faible d'élèves. De plus, les organisations de classe, surtout en maternelle, témoignent de représentations figées, voire erronées, avec des modalités d'organisation pédagogique insuffisamment précisées et d'une méconnaissance de la réalité et du développement de l'enfant (échanges de stratégies en début de P.S. par exemple ou séance collective longue).
Les candidats les plus performants ont présenté une séance réfléchie, aboutie, avec une organisation pédagogique pertinente, une analyse hiérarchisée des productions des élèves et un rôle de l'enseignant(e) défini au préalable pour être au plus près des besoins de chacun des élèves. Cette démarche a garanti une bonne compréhension du sujet et a été un gage de réussite. La référence aux 6 compétences mathématiques et aux principes relatifs à l'approche de l'abstraction à travers le triptyque « Manipuler – Verbaliser – Abstraire » est de plus en plus présente.

Entretien :
Dans l'ensemble, les candidats se sont montrés ouverts à l'échange et à la controverse professionnelle. Certains ont engagé une véritable réflexion en cheminant avec le jury afin d'ajuster le scénario pédagogique proposé pour l'enrichir et l'étoffer. Par contre, de rares candidats ont eu une posture un peu trop relâchée dans les échanges avec le jury.
Précision : le jury cherche à évaluer la capacité du candidat à cheminer. Ceci nécessite une posture d'écoute et de réflexion essentielle à l'exercice de la mission d'enseignant.

Identification des gestes professionnels :
L'identification des gestes professionnels est la principale difficulté des candidats. De nombreux candidats ont évoqué « le passage dans les rangs pour s'assurer du bon déroulement de l'activité proposée » mais sans observables définis. La définition de ce qu'il faut enseigner reste trop imprécise la plupart du temps. Le traitement de l'erreur a été pris en compte comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignement pour tous mais l'analyse de cette dernière est rarement exploitée pour en dégager des procédures.
La définition des groupes d'élèves est souvent qualifiée d'homogène ou hétérogène sans sens établi ni objectifs pour l'enseignant.
Les candidats justifiant leurs choix d'organisations sont souvent pertinents. Ceux ayant pris appui sur les productions d'élèves proposées dans le corpus pour incarner leurs gestes professionnels ont présenté des démarches plus appropriées.

Identification des démarches et/ou procédures des élèves :

L'analyse des démarches et procédures des élèves est trop peu présente. Cette absence d'analyse pénalise le candidat qui peine à expliciter les phases de mise en commun et d'institutionnalisation. La mise en commun se résume à une correction et à la mise en évidence de la procédure à utiliser. De manière générale, de nombreux candidats ont une méconnaissance, tant sur le développement de l'enfant que sur les capacités d'un élève de cycle 1. Ils présentent, de fait, des séances inappropriées.
Les candidats les plus performants ont une bonne connaissance des démarches et procédures tant en maternelle qu'en élémentaire. Ils sont capables d'analyser, de faire des hypothèses sur les procédures des élèves, de les hiérarchiser pour anticiper les ajustements à mener lors de la séance. C'est un levier indispensable pour développer des pistes de mise en œuvre en lien avec la progressivité des apprentissages.

Pertinence des éléments de différenciation proposés :

Les candidats ont en général perçu l'enjeu de la différenciation, mais certains se trouvent en décalage en n'y pensant qu'à la fin de l'exposé et non réfléchie en amont. Il y a eu peu d'anticipation des procédures des élèves. Cette question reste donc complexe et minorée. La différenciation porte principalement sur la quantité de travail (plus ou moins à faire que les autres) sans recourir à un étayage de l'enseignant (plus poussé que la répétition de la consigne) ou est liée à l'utilisation de l'APC sans chercher à repenser la situation d'apprentissage et à recourir aux différentes variables didactiques. Quelques-uns ont seulement externalisé l'aide aux élèves présentant des difficultés (RASED) ou ont proposé un tutorat entre pairs comme unique remédiation.
Les variables didactiques nécessitent d'être mieux maitrisées afin de pouvoir être judicieusement convoquées pour conserver des objectifs ambitieux communs à tous les élèves.

Connaissances institutionnelles :

Globalement, les programmes sont cités et parfois mis en relation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les guides et documents d'accompagnement sont en revanche peu cités sans sollicitation du jury, parfois méconnus ou incompris. Peu de candidats font référence aux repères annuels de progression.
Toutes ces connaissances sont cependant indispensables eu égard aux contenus et stratégies d'enseignement à mettre en œuvre. L'enseignement explicite est parfois convoqué dans les mises en œuvre didactiques et pédagogiques ce qui a été grandement apprécié car donnant de la cohérence à la séance.

Connaissances disciplinaires :

Les candidats ont un manque de connaissances didactiques et pédagogiques. Des noms sont parfois cités (ex : VERGNAUD) sans connaître et maîtriser les références.
Les connaissances sont très insuffisantes dans les domaines suivants : grandeurs et mesures, fractions et nombres décimaux.

Conseils

- Exploiter davantage les temps d'observation en classe et cibler l'analyse des procédures des élèves et des gestes professionnels.
- Étudier les programmes, les repères et les guides des 3 cycles que tout enseignant doit utiliser pour préparer sa classe, s'approprier les ressources institutionnelles.
- Avoir des connaissances relatives au développement et aux besoins du jeune enfant.
- Avoir des connaissances sur les enjeux et attendus de l'école maternelle.

- Actualiser les connaissances didactiques pour mener une réflexion sur les variables didactiques et sur les paramètres de la différenciation.
- Maîtriser les connaissances mathématiques en rapport avec les contenus à enseigner à l'école primaire. Faire le lien entre la didactique des mathématiques et les contenus à enseigner.
- Mettre en œuvre une veille sur l'actualité pédagogique (évaluations nationales et internationales, évolution éventuelle des programmes…).
- Bien identifier la progressivité des apprentissages dans le parcours de l'élève.
- S'appuyer sur le déroulement proposé de la séquence pour être dans une réelle progression dans la séance proposée.
- S'appuyer sur les expériences professionnelles et les stages en classe.

9. Deuxième épreuve d'admission : Entretien – EPS

Déroulement de l'épreuve : Exposé puis entretien à partir d'un sujet fourni ; L'épreuve d'EPS se déroule en première partie de l'oral 2 (durée totale 30 minutes).

Les APSA (Activités Sportives, Physiques ou Artistiques) suivantes ont été concernées pour cette session:

- Jeux et sports collectifs
- Athlétisme
- Natation
- Gymnastique

Les sujets sont proposés sous la forme d'un libellé court présentant un cycle d'enseignement, un niveau de classe, un objectif d'acquisition pour la maternelle ou un attendu de fin de cycle pour l'élémentaire, un constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) et une question :

- Pour les sujets « maternelle », « Proposer une ou plusieurs situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques. »
- Pour les sujets « élémentaire », « Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques. »

Constats

Le jury souligne l'implication des candidats dans la préparation de cet oral : les exposés répondent dans leur grande majorité aux attendus de l'épreuve : Description de la situation, identification de la problématique soulevée, proposition d'une ou plusieurs situations d'apprentissages, présentation de l'EPS. De manière générale, l'expression et la communication sont maîtrisées dans les exposés comme dans les entretiens. Le rôle de l'enseignant par rapport à la sécurité est fréquemment mentionné. La durée de l'activité proposée est rarement évoquée ou inadaptée à une pratique efficiente. Les situations d'apprentissage ne sont pas présentées dans une organisation générale de séance et/ou de séquence.

Les causes des difficultés des élèves sont rarement analysées, le jury constate une méconnaissance des APSA de référence et des enjeux de l'EPS. Les candidats les plus performants sont ceux qui perçoivent le sens de la problématique soulevée et des enjeux de l'APSA proposés.

La plupart des candidats utilise un langage clair et adapté à l'épreuve. Le jury a apprécié que des candidats puissent se détacher de leur préparation écrite pour adopter une posture propice à la communication. La présence d'une introduction et d'une conclusion permettent souvent de clarifier les propos des candidats. Lors de l'exposé, le recours à des schémas détaillés qui soutiennent concrètement les propositions de situations est apprécié par les différents jurys. Il en est de même pour les liens concrets que certains candidats établissent avec les autres domaines disciplinaires.

Dans de nombreux exposés, un cadre d'analyse est exposé, parfois par cœur et sans forcément mettre de sens ni de lien avec le sujet pour questionner la situation décrite. Les exposés sont souvent courts (peu d'exposés dépassent les 10 minutes).

Dans les différents rôles attribués au professeur, la mission d'enseignant (liée aux apprentissages) est oubliée. Certaines propositions de situations d'apprentissages peuvent paraitre « plaquées » et ne répondant pas à l'analyse qui a été précédemment exposée. Le recours trop systématique à des ressources affectives peut également limiter les propositions destinées à faire évoluer les comportements moteurs des élèves.

La question de l'évaluation est peu spontanément abordée et nécessite de ce fait un questionnement spécifique de la part du jury.
La place de la verbalisation des élèves est parfois évoquée, les phases d'explicitation sont souvent pensées de manière magistrale (le maître « dit », « explique », « démontre » ...) et repoussées à la fin de la séance lors du retour au calme alors même que beaucoup de candidat citent le lien fort qui existe entre EPS et langage. En maternelle, la référence à chacun des verbes « agir, s'exprimer, comprendre » mériterait d'être approfondie et contextualisée au sujet proposé. On constate une méconnaissance globale du cycle 1 et peu de verbalisation des émotions.

La part réservée par les candidats aux connaissances liées au développement ou à la psychologie de l'enfant est souvent réduite dans l'exposé. Le questionnement des jurys lors des échanges ne permet pas toujours de faire émerger les connaissances dans ces domaines. Certaines propositions sont parfois en totale inadéquation avec le développement de l'enfant.

Les annexes fournies avec le sujet sont exploitées de manière très inégale et parfois citées comme seul support de connaissances. Les questions relatives aux conditions d'encadrement ne trouvent pas forcément de réponse de la part des candidats (taux, compétences attendues, statuts des personnels…).
Difficulté à appréhender les différences entre sport, EPS, APQ et leur complémentarité.

Conseils

- Se référer aux programmes et ressources pédagogiques (EDUSCOL, les attendus de fin d'année, les repères de progressivité, CANOPE…) du domaine disciplinaire de l'enseignement de l'éducation physique et sportive
- Ne pas paraphraser les annexes des sujets (programmes et note de service natation) ; prioriser sa lecture et anticiper la lecture des documents officiels en préparation au concours pour ne pas être submergé par le nombre d'informations
- Se documenter sur les connaissances liées au développement de l'enfant
- Veiller à établir des articulations signifiantes entre les problèmes posés aux élèves (situation décrite par le sujet), les modalités d'apprentissages proposées, les situations mises en œuvre et les liens vers les autres domaines d'apprentissages notamment le langage. La référence aux guides d'accompagnement en français permettrait de souligner l'importance de la verbalisation dans les situations d'apprentissage proposées (interdisciplinarité)
- Proposer des variables didactiques doit s'envisager en référence à l'ensemble des élèves de la classe (pas uniquement les élèves en difficulté) de manière à permettre à chacun de progresser
- Connaitre et utiliser le vocabulaire spécifique permettant de décrire les situations proposées doit être plus systématique et ce, afin d'analyser les comportements des élèves, d'expliciter les choix de l'enseignant, les gestes professionnels utilisés…Les propositions doivent se recentrer sur les apprentissages moteurs
- Proposer des outils de mesure des progrès contribuerait grandement à la logique de progressivité et à donner du sens aux apprentissages

- Proposer des situations adaptées à l'ensemble de la classe et pas seulement pour les élèves concernés par la problématique du sujet
- Appréhender la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
- Savoir exposer les situations d'enseignement en les contextualisant aux apprentissages attendus mais aussi aux enjeux de citoyenneté (parcours santé, parcours citoyen…) et aux valeurs de la République démontre les capacités du candidat à inscrire les situations proposées dans le cadre d'une progressivité éducative à établir

10. Deuxième épreuve d'admission : Entretien – Motivation et aptitude

Concernant la présentation orale de motivation et l'entretien qui s'en est suivi, les candidats ont bien compris la nécessité de mettre leur parcours en cohérence avec les missions liées au métier de professeur des écoles. Cependant, le référentiel de compétences du professeur des écoles est trop rarement mis en lien avec les compétences acquises.

Les modalités de l'épreuve sont connues, l'épreuve a généralement été bien préparée en amont. Les candidats prennent visiblement très au sérieux ces 5 minutes de présentation et les investissent assez souvent jusqu'au bout.

Certains candidats proposent un exposé trop descriptif et linéaire redondant avec le CV. D'autres font des réponses très courtes sans être en mesure de les expliciter ou manquent d'affirmation, ce qui questionne les jurys quant à leur capacité à incarner les missions qui leur seront confiées.
A l'inverse, les candidats faisant mention de leur cheminement personnel en prenant appui sur les réussites, mais aussi les obstacles rencontrés ont montré une plus grande capacité réflexive appréciée des jurys.

Les motivations exposées sont davantage objectivées, mais encore parfois trop centrées sur le rapport affectif avec le métier (lien affectif avec les enfants, rêves d'enfants…). Les candidats perçoivent plus finement les représentations du métier en distinguant le métier d'enseignant de celui des autres professionnels gravitant autour de l'élève (ATSEM, animateur, AESH…).

Le jury a particulièrement apprécié et valorisé les prestations qui ont fait montre d'une expression honnête et incarnée des motivations et qui ont dépassé la simple restitution chronologique de leur parcours pour proposer une mise en perspective de leur expérience professionnelle et personnelle avec les compétences du PE et les enjeux du système éducatif.

Le jury recommande de :

- Investir les 5 minutes de présentation allouées : tenir moins de 5 minutes de présentation sur cette épreuve peut questionner le jury quant aux motivations réelles du candidat
- Soigner la posture de présentation en se projetant dans un entretien professionnel (niveau de langue et notamment les tics de langage, posture physique, regard). Certaines tenues peuvent questionner
- Dépasser la simple restitution chronologique du parcours, privilégier la mise en perspective de l'expérience avec le référentiel de compétences du PE et les enjeux de l'école.
- Eviter les restitutions trop scolaires ne permettant pas au jury de déceler les motivations réelles, rester authentique.
- Conscientiser et objectiver les motivations réelles, les justifier par des arguments pertinents, ne pas se limiter à des envies de devenir professeur des écoles suite à un rêve d'enfant (devenir maîtresse) ou au lien affectif avec les élèves (j'aime travailler avec les enfants)
- Mettre en lien ses propres motivations avec les enjeux du système éducatif sans entrer dans une posture de militantisme
- Prendre en compte la réalité du métier, nuancer ses propos, rester réaliste par rapport à ce qui a été appris dans les stages

- Ne pas hésiter à convoquer ses expériences professionnelles ou personnelles autres que les stages en écoles (monde associatif, musique, théâtre...). Tirer profit de ces expériences pour sortir d'une posture purement scolaire
- Rester ouvert aux échanges, l'expérience acquise lors des stages ne doit pas enfermer le candidat dans des certitudes
- Étayer sa culture personnelle (littérature de jeunesse, lieux culturels de la région, personnages historiques, figures féminines, artistes…). Le manque d'ouverture culturelle et de connaissances de l'actualité ont été soulignés chez de nombreux candidats

Les mises en situation professionnelle

Traitement des situations

Lors de la mise en situation professionnelle, les candidats ont bien compris qu'il s'agissait d'être réactif, d'avoir un dialogue constructif avec le jury à partir d'une problématisation des situations afin de tenter d'y apporter des réponses cohérentes à court et à plus long terme. Les candidats se sont montrés moins déstabilisés par les sujets. Ils reformulent le sujet prenant ainsi le temps d'analyser la situation. Les problématiques sont rapidement identifiées.

Le directeur apparait généralement comme un interlocuteur privilégié. Cependant, le recours au travail d'équipe ou aux partenaires (RASED, équipe de circonscription, enseignant référent…) est rarement envisagé ou méconnu.

Certains candidats s'enferment dans une réponse unique dépendant d'eux et les amenant ainsi à adopter des postures contre productives. A l'inverse, certains candidats délèguent la problématique au collectif ou à la responsabilité du directeur ou font appel à un expert (« j'en parle au directeur », « je vois avec l'équipe » « j'informe le RASED »). Enfin, certains candidats restent sur des réponses de portée générale voire des réponses « récitées » sans réellement entrer dans le concret du sujet. On attend du candidat qu'il soit force de proposition et qu'il anticipe davantage les conséquences de ses actes.

Les situations relevant de la maîtrise des Valeurs de la République, la lutte contre les discriminations, l'égalité fille/garçon, le harcèlement, sont les sujets auxquels les candidats semblent les mieux préparés. Les mises en situation en lien avec l'éducation à la sexualité mettent mal à l'aise certains candidats. L'éducation aux médias et à l'information est mal maîtrisée. La RGPD est rarement connue.

La coéducation est intégrée comme un levier important même si les propositions des candidats restent souvent en décalage avec la réalité du terrain. Certaines postures traduisent un manque de recul du candidat voire parfois une appréhension à communiquer avec les parents.

Le jury a particulièrement apprécié et valorisé la capacité à s'adapter aux situations proposées et à faire évoluer les représentations et le cheminement réflexif au cours de l'entretien, tout autant que la prise de recul, les réponses de bon sens, la conscientisation et la verbalisation de la nécessité de mobiliser le collectif, l'esprit de la coéducation.

Connaissances des enjeux, des programmes, des dispositifs, des textes réglementaires

Les textes officiels sont rarement cités et sont mal maîtrisés.

Le recours aux outils institutionnels est souvent cité (guides, EDUSCOL) sans réellement en connaître les contenus.

Le projet d'école, les résultats aux évaluations nationales ne sont pas identifiés comme des instruments de travail importants.

Au-delà de la connaissance des textes officiels, il convient également d'identifier les gestes professionnels du quotidien qui permettent d'adopter une posture répondant aux enjeux de l'éducation égalitaire et inclusive et à la philosophie des textes officiels.

Le recours aux dispositifs de droits communs et aux procédures en vigueur dans la prise en charge des problématiques des élèves et notamment des élèves à BEP est mal maîtrisé (PPRE, PAP, PPS, PAI, APC, IP, ULIS…).
Le jury a particulièrement apprécié et valorisé les candidats qui s'appuient sur les textes officiels sans s'enfermer dans une logique coercitive, privilégiant le dialogue tout en se montrant ferme quant à l'application des principes et valeurs de la République.

<u>L'appropriation des valeurs de la République et des exigences du service public</u>
Les candidats ont bien identifié les différentes valeurs à transmettre, à faire vivre et partager. Cependant, ils rencontrent des difficultés pour exemplifier la manière de faire vivre les Valeurs de la République en classe.
Les droits et devoirs des fonctionnaires sont faiblement maîtrisés, ce qui peut mettre en difficulté les candidats dans les réponses apportées.
La confusion entre principe et valeur persiste. La laïcité reste un sujet complexe pour les candidats.
Le jury a particulièrement apprécié la manière dont certains candidats incarnent les valeurs de la République et dont la culture de l'engagement est déjà perceptible.
Le jury a également apprécié chez certains candidats le positionnement équilibré, l'aptitude à reconnaître ses limites, la capacité à savoir où trouver les ressources nécessaires pour obtenir les réponses aux problèmes rencontrés.

<u>Le jury recommande de :</u>

- Prendre le temps de reformuler le sujet pour problématiser sans pour autant délayer le contenu pour gagner du temps, énoncer plus clairement les principes en jeu ;
- Planifier sa réponse, ne pas rester sur un traitement à court terme de la situation, identifier les enjeux à plus long terme ;
- Adopter une posture d'écoute, de reformulation, synthétiser les propos, répondre sans précipitation, se projeter dans la mise en œuvre concrète, tenir compte de la réalité du terrain, ne pas surréagir, rester mesuré dans ses réponses ;
- Face aux problématiques exposées, poser ce qui relève du non négociable (la loi) et déterminer ce qui, au contraire, peut être approché par une éthique de la discussion, privilégier l'échange tout en se montrant ferme quant à l'application des textes officiels et des principes et valeurs de la République ;
- Faire preuve de réflexivité et notamment anticiper les conséquences des situations exposées à tous les niveaux : école, parents, municipalité, presse ;
- Mettre en avant le collectif, traiter les situations dans une logique d'équipe sans se défausser, identifier les partenaires de l'école ;
- Mettre l'accent sur la prévention ;
- Se positionner en adulte de référence pour les élèves ;
- Maîtriser en profondeur les concepts fondamentaux de laïcité, d'égale dignité humaine, de liberté de conscience, de fraternité ;
- Se constituer une culture juridique en approfondissant la connaissance des textes réglementaires, s'imprégner des vadémécums et autres guides, connaître les dispositifs nationaux (pHARe…)
- Se former aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- Distinguer valeur et principe, être capable de présenter une définition simple, claire et concise de la laïcité.

11.Troisième épreuve d'admission facultative : Langues vivantes

Les meilleurs candidats (notamment ceux disposant d'un bon niveau de maîtrise de la langue cible) ont réussi à cheminer en s'appuyant sur les questions posées par la commission. Le temps contenu (trente minutes) et son phasage (trois fois dix minutes) valorisent les qualités d'organisation, de structuration et de hiérarchisation des candidats, ainsi que leur aptitude à passer d'une langue à l'autre.

1.Recommandations pour les futurs candidats

1.1. Maîtrise de la langue vivante

Le candidat doit avoir **le niveau B2 minimum** pour soutenir une conversation et comprendre des questions simples en langue étrangère. Il doit maîtriser le vocabulaire pédagogique (tel *évaluation, objectif, projet, séance, matière, programme*) pour faciliter les échanges avec le jury. La prononciation doit être soignée, notamment pour des sons spécifiques comme le h en début de mot en anglais. Le candidat révisera les éléments basiques de la langue, comme les temps de conjugaison ainsi que les accords grammaticaux simples à l'oral.

Il est recommandé de tester son niveau à l'oral avant de choisir cette épreuve optionnelle et de **ne pas se présenter si l'on est incapable de soutenir une conversation**. Le candidat a vocation à **s'exprimer en continu pendant 07 minutes** en adoptant un registre de langue en lien avec l'épreuve. Les candidats peuvent préparer en amont un lexique professionnel pour faciliter l'échange durant l'entretien.

1.2. Posture attendue

Le candidat s'exprimera de manière claire et articulée tout en regardant les membres du jury dans les yeux lorsqu'il s'adresse à eux. La posture du candidat sera neutre, professionnelle et bienveillante.

Il maintiendra un contact visuel avec les membres du jury et adoptera une tenue vestimentaire adaptée à l'entretien. Lors de l'échange, il est important de ne pas lire ses notes et de répondre aux questions avec réflexion, en prenant le temps de comprendre avant de formuler une réponse.

Le candidat n'a pas vocation à utiliser les membres du jury comme des élèves ni de les interroger sur des sujets sortant du cadre de l'entretien.

1.3. Positionnement professionnel

Le candidat gagnera à se projeter en tant que futur enseignant responsable d'un groupe d'élèves. Il connaîtra les attentes institutionnelles en vigueur, notamment les programmes officiels, les guides comme « Oser les langues » ainsi que les modalités de l'épreuve. Il fera preuve d'ouverture d'esprit et de prise de recul pour se projeter dans le métier.

Il est essentiel de bien préparer en amont la présentation de son parcours, de ses expériences et de ses motivations afin de centrer la préparation en salle sur l'exploitation du dossier. Le candidat pourra évoquer sa projection au sein d'une équipe. Il connaîtra les grands principes de l'enseignement des langues vivantes, comme la démarche actionnelle en lien avec les programmes en vigueur.

2. Analyse de la prestation des candidats

2.1. Réussites des candidats

Les candidats qui réussissent montrent une bonne maîtrise de la langue, avec un niveau B2 confirmé, une prononciation claire et un lexique pédagogique adapté. Ils ont une bonne connaissance du déroulé d'une séance et savent articuler une séquence de manière cohérente.
La présentation de leurs parcours étudiants ou professionnels éclaire le jury sur leurs connaissances didactiques et pédagogiques.
Le candidat sait articuler les documents dans leur contexte d'exploitation et maîtrise les programmes et attentes en langues vivantes. Enfin, il a pris le temps de lire et comprendre tous les documents et leur articulation.

2.2. Capacité à s'emparer du questionnement du jury

Les candidats qui réussissent sont à l'écoute et prennent le temps de la réflexion avant de répondre, en considérant les questions du jury comme des aides plutôt que des pièges. Ils savent faire évoluer leur proposition en fonction des orientations suggérées par le jury et prennent en compte les remarques pour effectuer une auto-critique de leurs propositions.

Les candidats les plus à l'aise rebondissent sur les questions du jury pour approfondir ou ajuster leurs propositions. Ils font preuve d'auto-critique et savent faire évoluer leur réflexion grâce aux relances

3. Recommandations pour un candidat préparant l'épreuve

3.1. Niveau de langue

Le candidat **sait échanger dans le niveau de langue attendu**. Il peut s'entraîner à dialoguer en anglais sur des exploitations pédagogiques pour gagner en aisance et mémoriser le lexique pédagogique.

3.2. Compétences pédagogiques et didactiques

Le candidat sait **construire une séance ou une séquence en LVE en respectant les étapes clés** : introduction, activités langagières (orales ou écrites), évaluation et trace écrite.
Il adapte ses propositions aux compétences des élèves en tenant compte de leur âge, de leur niveau (Pré-A1, A1, A2) et de leurs besoins spécifiques.
Il est également important de justifier ses choix en les **reliant aux programmes officiels** et en expliquant les objectifs langagiers et les méthodes utilisées.
Il sait les grandes familles de compétences langagières.
Enfin, il sait analyser des situations d'enseignement et construire des séquences adaptées aux élèves.

3.3. Connaissances

Le candidat doit connaître les programmes du cycle 1 au cycle 3 ainsi que les attendus du CECRL et les guides Eduscol. Il a connaissance des textes officiels (BO, programmes, horaires d'enseignement) et des ressources disponibles, comme les méthodes d'apprentissage (*Bubble*, albums comme *Where is Spot* ?) ou les collections de littérature jeunesse. Enfin, il sait élargir les propositions culturelles au-delà du Royaume-Uni, en incluant le Commonwealth, et connaître les fêtes traditionnelles, la littérature enfantine et la dimension culturelle.

3.4 Posture et attitude pendant l'épreuve

Le candidat se projettera en tant qu'enseignant. Pendant l'entretien, il **sait écouter attentivement les questions et prendre le temps de réfléchir avant de répondre.** Il est important de respecter le cadre en évitant de poser des questions inappropriées au jury et en restant dans la langue cible.

Conclusion

Les candidats qui réussissent cette épreuve sont ceux qui allient une **maîtrise linguistique solide**, avec un niveau B2, un vocabulaire pédagogique adapté et une prononciation claire, une **posture professionnelle**, avec une tenue adaptée, un contact visuel constant et une attitude bienveillante, et un **positionnement clair en tant que futur enseignant**, avec une connaissance des textes institutionnels, une réflexion didactique approfondie et une capacité à s'adapter aux remarques du jury.

Pour maximiser leurs chances, les candidats doivent **se préparer activement** en s'entraînant à l'oral, en révisant les programmes et en construisant des séquences pédagogiques, **s'imprégner de la culture et des ressources** liées à la LVE choisie, et **adopter une attitude réflexive et ouverte** aux retours du jury.

Remarque : L'épreuve de langues étant facultative, l'absence d'un candidat inscrit n'entraîne pas son élimination